

➤ Bilan de l'Association des Amis de l'Abbaye :

Association des Amis de l'Abbaye
4, rue du Val Saugeais
25650 MONTBENOIT

Encore une année riche pour notre association. Le 9 avril 2012 a été marqué par l'organisation d'un concert avec le groupe Corse ALTE VOCE, qui n'a laissé personne indifférent par la qualité de ses chants ainsi que les explications données après chaque interprétation, elle nous permettait de découvrir davantage l'île de beauté, ses coutumes, croyances et traditions. Le succès a été au rendez-vous, fruit d'un travail acharné par tous les bénévoles en termes d'organisation et de promotion d'un tel événement.

La saison 2012 s'est bien déroulée, les guides et les bénévoles ont contribué à assurer un roulement avec, pour les week-ends, le renfort des élus des cinq communes qui assurent des permanences au bureau des entrées.

En terme de nombre de visites entre le 25 juin et le 31 août 2012 : 3'310 personnes ont visité l'Abbaye. Ce chiffre ne prend pas en compte les groupes. Sur l'année, les entrées payantes de l'abbaye représentent plus de 22000€ de recette pour le syndicat du pays de Montbenoît. Le 30 octobre dernier, notre sortie de fin de saison nous a conduit sur les pas de Courbet où chacun a pu apprécier la visite guidée du musée, qui s'est suivie d'un repas dans une ambiance décontractée, l'occasion aussi d'encourager les nouveaux bénévoles qui nous ont rejoint.

Un autre défi est lancé pour 2013 : contribuer à la restauration de l'abbaye. En effet, les deux contreforts de la façade de l'église ainsi que les sculptures qui ornent les chapiteaux des colonnes au niveau du porche sont en très mauvais état. Afin d'engager un vaste programme de restauration au côté du syndicat du pays de Montbenoît qui est le propriétaire de l'édifice (La Longeville – Hauterive – Montbenoît – Montflovain et Ville-du-Pont), une rencontre avec la fondation du patrimoine de Franche-Comté a déjà eu lieu afin d'organiser une souscription pour récolter des fonds. L'abbaye étant un patrimoine bâti protégé au titre des monuments historiques, les travaux de restauration sont donc éligibles.

Particuliers, collectivités et professionnels peuvent nous aider sans oublier d'éventuels mécènes. L'avantage fiscal n'est pas négligeable car chaque don ouvre droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66%.

Tout don à la Fondation du Patrimoine est déductible :

de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Voilà donc un grand défi, c'est avec le soutien des Saugeais et de leurs relations bien au delà de nos frontières que nous arriverons à collecter des fonds avant de débiter les premières phases de travaux ; autant vous dire que nous comptons sur vous.

Je tiens à souligner la bonne entente qui règne entre les différentes associations qui agissent ensemble dans un souci de promotion de notre patrimoine. Merci également aux bénévoles qui donnent sans compter aux côtés des jeunes guides pour satisfaire les visiteurs et faire vivre notre association.

Gilles MAGNIN-FEYSOT

Président de l'association des Amis de l'Abbaye.